

encore des Bodhisattvas, des divinités et même de simples fidèles laïques, assis ou debout, en pied ou à mi-corps (cf. fig. 111-113), ou même traînés sur des chars (cf. plus haut, p. 207).

L'usage de ce style pseudo-corinthien, pour répandu qu'il soit au Gandhâra, y a d'ailleurs été, comme celui des autres ordres indo-grecs, plus décoratif que véritablement architectonique. Les chapiteaux complets, d'ordinaire faits de plusieurs morceaux réunis par des crampons de fer, sont relativement rares, et les bases de colonnes le sont plus encore; quant aux fûts, on n'en aurait plus trouvé trace dans les fouilles. Un seul renseignement précis a été recueilli sur leur situation : « Il est certain, dit Cunningham, qu'il y avait au moins un de ces piliers isolés dans la cour du *stûpa* de Jamâl-Garhî : car j'ai rencontré un bloc carré *in situ*, juste à l'intérieur de l'entrée et près du *stûpa* lui-même...⁽¹⁾ » Aussi est-on en droit de se demander si les représentations de chapelles et de *stûpa* flanqués de quatre colonnes détachées (cf. fig. 23, 24, 41, 296) ne suffisent pas à rendre raison de l'existence et de la destination des quelques débris exhumés. Ces colonnes n'étaient pas forcément de style indo-persan comme sur les images citées; il se peut, d'autre part, qu'à l'exemple des anciens *lat* indiens elles aient été surmontées soit d'une figure d'homme ou d'animal⁽²⁾, soit d'un symbole religieux (cf. fig. 219); mais rien ne viendrait confirmer la supposition qu'elles aient jamais supporté l'entablement d'un édifice. Il n'en va pas autrement des pilastres dont, en revanche, les vestiges abondent dans les ruines : leur rôle véritable était bien moins de soutenir la corniche des terrasses de *stûpa* que d'en orner les faces (cf. fig. 17 et 18), ou de porter le poids du couronnement des chapelles que d'en décorer la tranche des murs (cf. fig. 45 et 46). Aussi se bornait-on le plus souvent à exécuter en mortier de chaux non seulement les moulures de leurs corps et de leurs bases, mais jusqu'aux acanthes de leurs demi-chapiteaux :

⁽¹⁾ A. S., V, p. 195.

⁽²⁾ Mais non pas, semble-t-il, du genre

de ceux qu'y a rétablis Cunningham :
cf. plus haut, p. 186, n. 1.